

(In)acceptabilités environnementales et/ou sanitaires : dilemmes autour de la démoustication du littoral méditerranéen français

Elise Mieulet et Cécilia Claeys

Volume 16, numéro 1, mai 2016

Mettre à l'épreuve l'acceptabilité sociale (partie 2)

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1037570ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Université du Québec à Montréal
Éditions en environnement VertigO

ISSN

1492-8442 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Mieulet, E. & Claeys, C. (2016). (In)acceptabilités environnementales et/ou sanitaires : dilemmes autour de la démoustication du littoral méditerranéen français. *[VertigO] La revue électronique en sciences de l'environnement*, 16(1).

Résumé de l'article

À partir d'une étude de cas relative aux politiques de démoustication et de luttes anti-vectorielles en France métropolitaine, cet article souligne l'intérêt de déconstruire les processus de normalisation à l'oeuvre dans la fabrication de l'acceptabilité sociale. Le questionnaire guidant la réflexion porte sur les pluralités, les fluctuations et les tensions des registres de justification relatifs à l'(in)acceptabilité des politiques de démoustication. L'originalité du cas analysé est que celui-ci révèle des oppositions entre protagonistes aux intérêts distincts, mais aussi des tensions à l'intérieur de chaque groupe d'acteurs, ainsi que des dilemmes individuels. L'analyse s'appuie sur un suivi sociologique initié en 1995 et réunissant un corpus recueilli dans le cadre de plusieurs programmes de recherche. Le corpus mobilisé dans cet article est constitué d'une sélection de 261 entretiens semi-directifs et de 1093 questionnaires issus de ces différents travaux. L'analyse porte tout d'abord sur l'influence des changements sociopolitiques et économiques sur les fluctuations spatio-temporelles de la (non) construction de l'(in)acceptabilité sociale. Elle montre en outre comment les processus de construction de l'acceptabilité contribuent à occulter la question singulièrement politique de la responsabilité des acteurs. Enfin, les contradictions internes aux protagonistes des processus de (non) construction de l'(in)acceptabilité sont soulignées, renvoyant dos à dos les injonctions plurielles d'une puissance publique polycéphale et les désirs contradictoires d'une population polymorphe.

Elise Mieulet et Cécilia Claeys

(In)acceptabilités environnementales et/ou sanitaires : dilemmes autour de la démoustication du littoral méditerranéen français

Introduction

- 1 À partir d'une étude de cas relative aux politiques de démoustication et de luttes anti-vectorielles en France métropolitaine, cet article souligne l'intérêt de déconstruire les processus de normalisation à l'œuvre dans la fabrication de l'acceptabilité sociale, faisant sien le positionnement défendu par Didier Fassin (2009, p. 209) dans sa réflexion relative au rapport entre critique sociologique et action sociale l'amenant à suggérer que « *l'utilité sociale des sciences sociales tient à leur fonction critique, c'est-à-dire à leur capacité à ne pas prendre pour argent comptant l'état du monde tel qu'il semble donné, les catégories à travers lesquelles on le pense et les impensés sur lesquels on le construit* ».
- 2 L'originalité du cas analysé ici est que celui-ci révèle des oppositions entre protagonistes aux intérêts distincts, mais aussi des tensions à l'intérieur de chaque groupe d'acteurs ainsi que des dilemmes individuels. Dans un contexte d'interférences entre enjeux environnementaux et sanitaires, les acteurs sociaux sont face à des situations changeantes. Les grandes politiques de démoustication sont initiées dans les années 1960 au moment où paradoxalement les moustiques ne constituent plus un risque sanitaire en France métropolitaine. Cette décennie voit également les éthiques environnementales commencer de se diffuser au sein de la société civile. Mais, au début des années 2000, l'introduction d'*Aedes albopictus*, ou moustique tigre selon l'appellation vernaculaire, complexifie la situation, car les méthodes de démoustication jusqu'alors employées en métropole se montrent inefficaces quant au contrôle des populations de ce vecteur de la dengue, du Chikungunya et du Zika.
- 3 Le propos de cet article porte sur les pluralités, les fluctuations et les tensions des registres de justification relatifs à l'(in)acceptabilité des politiques de démoustication. Il s'agit de s'interroger sur les facteurs qui ont amené les décideurs à soumettre ou non ces politiques à un processus d'acceptabilité sociale et, de façon corollaire, les conditions qui ont favorisé ou non l'expression de contestations à leur encontre. L'analyse s'appuie sur un suivi sociologique initié en 1995 réunissant des corpus diversifiés de données qualitatives et quantitatives. Ce suivi au long cours réalisé pour partie en réponse aux sollicitations d'acteurs institutionnels locaux amène à s'interroger sur la place de la sociologie dans ces processus de construction de l'acceptabilité. L'analyse devient dès lors réflexive, soumettant à une lecture critique la pratique sociologique et les conditions sociales et politiques de son exercice.
- 4 Après une présentation du cadre théorique et de la démarche méthodologique, l'analyse est structurée en trois temps. Une première partie souligne l'influence des changements sociopolitiques et économiques sur les fluctuations spatio-temporelles de la (non) construction de l'acceptabilité sociale. Une seconde partie montre comment les processus de construction de l'acceptabilité contribuent à occulter la question singulièrement politique de la responsabilité des acteurs. Enfin, une troisième partie dégage les contradictions internes aux protagonistes des processus de (non) construction de l'acceptabilité et leur contestation, renvoyant dos à dos les injonctions plurielles d'une puissance publique polycéphale et les désirs contradictoires d'une population polymorphe.

Cadre théorique : Pour une lecture critique et utile de l'acceptabilité sociale

- 5 Dans le domaine de l'environnement et des risques, les travaux en SHS sur l'(in)acceptabilité sociale s'inscrivent principalement dans les champs d'analyse de la démocratie participative

et des controverses, traversés en France par la double influence des sociologies critiques et pragmatiques. La sociologie critique met l'accent sur la construction de l'acceptabilité comme processus d'imposition de normes révélateur de rapports de force peu ou prou en cours de recomposition (Blatrix, 2000 et 2009 ; Claey-Mekdade et Jacqué, 2001 ; Claey-Mekdade, 2003). Tandis que la sociologie pragmatique met l'accent sur les processus d'hybridation et de co-apprentissages (Callon et al., 2001) ainsi que sur les « contraintes » ou « l'impératif » argumentatif(ves) (Chateauraynaud, 2007 ; Blondiaux et Sintomer, 2009). Ces sociologies tendent l'une et l'autre à appréhender la notion d'acceptabilité sociale comme un objet d'étude à déconstruire bien plus que comme un concept théorique mobilisable en tant que tel.

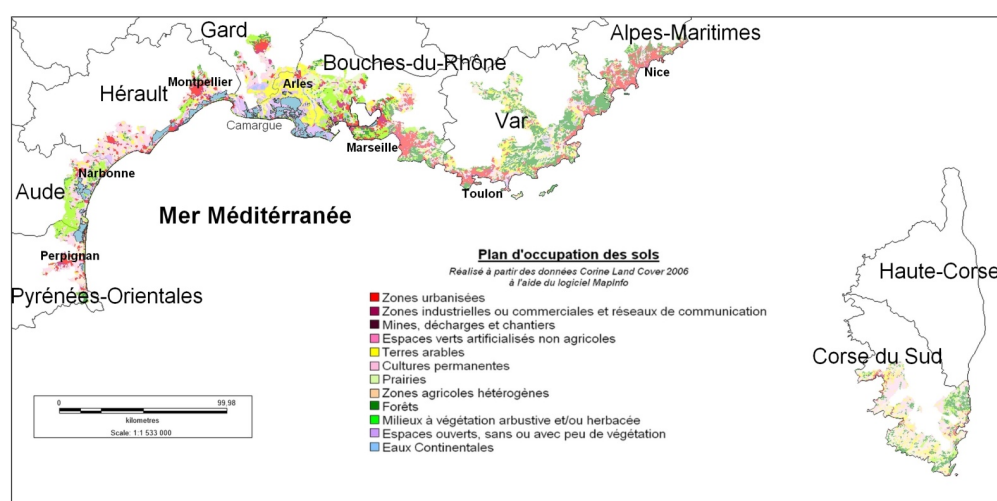
- 6 Dans le domaine de la santé, le registre de l'acceptabilité est mobilisé lors d'analyses de relations interindividuelles, du type soignant-soigné (p. ex. Fournier et Kerzanet, 2007), ou bien ciblant un groupe professionnel ou communautaire (p. ex. Leblanc et al., 2012, Patoureau et al., 2012) ou s'adressant plus largement à l'ensemble d'une population (p. ex. De Sousa et Affo, 2011), sinon à la population mondiale tout entière, tel les grands programmes de l'OMS (2012) et de l'UNICEF (2005). La littérature en SHS dans ce domaine tend à se scinder en deux approches distinctes : l'une, critique, marquée par un héritage poststructuraliste foucauldien et l'autre, normative, émanant de la recherche appliquée en santé publique. La première appréhende les programmes de santé publique comme des processus de normalisation, de contrôle des corps et de moralisation, tandis que la seconde, en tant « *qu'expertise au service de la décision* » (Fassin, 2005, p. 58) produit des connaissances visant l'acceptation et le respect des consignes médicales et sanitaires par les populations. Revenant sur cette opposition entre critique sociologique exacerbée et savoirs normatifs au service du décideur, Raymond Massé (2007, p. 21) suggère pour sa part une voie médiane, visant « *l'analyse de l'acceptation des prescriptions de la santé publique [...] à la fois comme acte de soumission au pouvoir de la médecine sociale et préventive, mais aussi de façon hypothétique (et provocatrice), comme forme possible d'intégration et de participation sociales* », précisant que « *la santé publique évolue probablement entre l'asservissement (aux normes et règles) et la libération du citoyen* ». L'article présent propose d'appréhender l'acceptabilité sociale comme processus sociopolitique soumis à l'analyse critique tout en prenant en compte la piste ouverte par Raymond Massé faisant du chercheur une force de proposition.

Méthodologie : un suivi sociologique au long cours

- 7 L'analyse des controverses relatives à la démoustication du littoral méditerranéen français présentée ici s'appuie sur un travail d'observation sociologique initié en 1995. Ce suivi offre un recul de 20 années regroupant un corpus diversifié (entretiens, questionnaires, observation directe). Ce corpus de données a été recueilli dans le cadre de deux thèses de sociologie (Claey-Mekdade, 2000) et Mieulet (2015), de deux programmes de recherche européens, life (Claey-Mekdade et Nicolas, 2002) et life+ (Claey et Mieulet, 2013), d'un programme de recherche national en cours financé par la Fondation de France (Claey et al. 2014), et de contrats de recherche locaux soutenus par le Parc Naturel Régional de Camargue dont le suivi scientifique de la démoustication expérimentale de Salin-de-Giraud et Port-Saint-Louis-du-Rhône initié en 2007 est toujours en cours (Claey et Morales, 2002, Claey et Mieulet, 2012). Ces recherches ont connu avec le temps un élargissement géographique et thématique, suivant en cela l'évolution des controverses et des objets en jeu. Initialement centrées sur le Delta du Rhône, les enquêtes ont été étendues à l'ensemble du littoral méditerranéen, la Corse du Sud, quelques départements de la région Rhône-Alpes et les trois Départements français d'Amérique.
- 8 Les analyses développées dans cet article et relatives au littoral méditerranéen français s'appuient sur une sélection d'entretiens semi-directifs et de questionnaires issus de ces différents travaux. Une première campagne d'enquêtes menées entre 1995 et 2001 et centrées sur la Camargue réunit 57 entretiens semi-directifs, un suivi par observation directe des réunions de concertation et des débats d'experts, ainsi qu'une enquête par questionnaires auprès de 160 habitants des communes d'Arles et des Saintes-Maries-de-la-Mer.

9 La campagne d'enquête menée entre 2010 et 2012 a couvert l'ensemble du littoral méditerranéen français et la Corse du Sud. Elle réunit une quinzaine d'entretiens formels ou informels auprès d'acteurs institutionnels et d'opérateurs de terrain impliqués dans la mise en œuvre des politiques de démoustication et de prévention sanitaire ainsi que de professionnels de la santé, 149 entretiens semi-directifs et 933 questionnaires menés auprès des populations (cf. figure 1). Un travail d'observation directe a été mené en 2010 dans les Alpes Maritimes en intégrant les sociologues aux équipes de démoustication et de prévention sanitaire intervenant chez les habitants. Les techniques d'observation directe ont aussi été mobilisées pour le suivi de réunions de retour d'expérience et de colloques réunissant acteurs institutionnels, opérateurs de démoustication et scientifiques. Enfin en 2014, 40 entretiens semi-directifs également répartis entre Nice et Marseille ont été réalisés auprès d'habitants de quartiers pavillonnaires. L'ensemble des entretiens semi-directifs mobilisés ici a fait l'objet d'une analyse thématique manuelle et informatisée systématique¹. Afin de ne pas alourdir le texte, le recours à des extraits d'entretien est fait avec parcimonie. Les extraits retenus ont été sélectionnés pour leur représentativité. Les données issues des questionnaires ont fait l'objet d'un traitement statistique descriptif, les corrélations mentionnées sont significatives selon le test du khi².

Figure 1. Carte de la localisation et du plan d'occupation de la zone d'étude.



Les fluctuations spatio-temporelles de la (non) construction de l'acceptabilité sociale : question d'époque, question d'objet

10 La mise en place des politiques de démoustication au tout début des années 1960 n'a pas explicitement fait l'objet de processus de construction de l'acceptabilité sociale. Dans le Languedoc-Roussillon², les politiques de développement économique et les opérations d'aménagement du territoire coordonnées à partir de 1963 par la mission interministérielle « Racine »³ (MIR) affirment d'emblée l'inacceptabilité de la nuisance causée par les moustiques. Ces derniers présents en abondance dans les nombreuses lagunes côtières et zones humides sont considérés par la MIR comme un obstacle majeur aux grands projets de développement touristique et à l'installation de nouvelles populations. Des campagnes de démoustication dites de confort, c'est-à-dire visant la réduction de la nuisance, sont mises en place, confiées à la jeune Entente interdépartementale de démoustication méditerranéenne (EID-Med), créée dès 1958 et véritablement développée à partir de 1963. Comme le rapporte l'historien Jean Sagnes (2001), la MIR qui dépendait directement du premier ministre avait une liberté d'action administrative, juridique et budgétaire sans précédent. Elle s'est en outre appuyée sur ce que Pierre Grémion (1976) appelait le « *pouvoir périphérique* », basé sur des processus de négociation entre pouvoir central et notables locaux. Les témoignages contemporains d'habitants rapportent néanmoins l'existence de critiques locales. À Perpignan, ce libraire, militant occitan, dénonce les effets de la démoustication : « *Il y avait les*

moustiques dans les marais, mais il y avait une faune qui était très intéressante et avec la démoustication elle n'a pas disparu, mais elle a été réduite énormément [...] Si vous allez voir mon beau-père [...] Il vous expliquera que c'est le drame, que tout a disparu, tout a été détruit ». Cependant, les résistances locales qui se dressèrent face aux projets de la MIR dénonçaient moins les conséquences environnementales de la démoustication que l'esthétique des choix architecturaux, la spéculation foncière et le tourisme de masse européen qui mettrait en danger la culture occitane (Sagnes, 2001). Il convient aussi de souligner que les opérations de démoustication développées sous l'impulsion de la MIR répondaient à des demandes de lutte contre la nuisance exprimées par certaines populations locales dès le XIX^e siècle (Sagnes, 2001).

- 11 Cette grande entreprise étatique de développement économique et d'aménagement du territoire n'ignora pas pour autant totalement les préoccupations environnementales naissantes. Parallèlement au comblement des zones humides dédiées à l'urbanisation, plusieurs espaces lacustres furent préservés et constitués en réserves naturelles (Sagnes, 2001). À l'heure de la grande planification étatique, les arbitrages entre développement économique et préoccupations environnementales naissantes ont pris la forme d'un zonage basé sur une spécialisation territoriale. La Camargue qui abrite une réserve naturelle dès 1927 et devient Parc Naturel Régional en 1970 y occupe un rôle central. Il est acté très tôt par la MIR que cette coupure verte entre le tourisme de masse du Languedoc-Roussillon et l'industrie pétrochimique de l'Étang de Berre ne sera pas démoustiquée (Picon, 2008).
- 12 Dans cette période d'après-guerre puis des Trente Glorieuses, la construction de l'acceptabilité sociale n'est pas un processus explicite investissant l'espace public. Il serait toutefois caricatural de voir dans l'œuvre de la MIR une seule imposition étatique autoritaire. Concernant les politiques de démoustication en particulier, elle répondait en effet aux attentes d'une partie des populations et des élus locaux. Le souci de l'acceptabilité locale n'est pas inexistant, mais prend la forme de grandes campagnes médiatiques aux airs de propagande étatique et de négociations à *huis clos* dans les cabinets feutrés de notables locaux. L'acceptabilité sociale qui n'est pas encore nommée comme telle est d'autant plus « facilement » conquise que les projets de la MIR sont soutenus par un État-providence consacrant à l'aménagement du Languedoc-Roussillon de généreux budgets inondant une région en plein déclin agricole (Sagnes, 2001). En ces décennies de pleine croissance économique, l'enthousiasme moderniste était en outre partagé par le plus grand nombre, élus locaux, populations autochtones, rapatriés d'Algérie et touristes européens bénéficiant de la démocratisation relative des loisirs.
- 13 Jusqu'au milieu des années 1990, le zonage tenant la Camargue à l'écart des politiques de démoustication ne fait l'objet que de contestations diffuses et non structurées (Picon, 2008). La controverse émerge visiblement au sein de l'espace public en 1995 lors de l'élection à la mairie d'Arles du socialiste Michel Vauzelle qui avait inscrit la démoustication de sa commune dans son programme électoral. Au lendemain de son élection, l'équipe municipale organise une grande concertation sur l'avenir de la Camargue durant laquelle la question de la démoustication est largement débattue par les participants invités, issus des milieux associatifs et professionnels locaux. La prééminence de la protection de la nature sur le bien-être des populations et les activités économiques camarguaises est au cœur de cette controverse (Claeys-Mekdade, 2002). Cependant, les débats ne permettent pas de dégager de position dominante et se prolongent hors concertation, au rythme des saisons, relayé par la presse locale. Deux ans plus tard, la municipalité arlésienne constitue un comité réunissant des experts principalement issus des sciences de la vie. Ils ne parviennent pas plus à énoncer d'avis unanime, ni même majoritaire, en faveur ou non de la démoustication de la Camargue (Claeys-Mekdade, 2003).
- 14 En 2001, les décideurs se tournent vers « l'opinion publique » en commandant une enquête par questionnaires confiée à une équipe de sociologues. Les décideurs sont explicitement dans l'attente de résultats permettant de dégager une majorité visible d'habitants en faveur ou défaveur du projet de démoustication. Or, encore une fois, cette enquête ne dégage pas de majorité permettant de trancher. Le questionnaire recueille auprès des Camarguais des

points de vue et des attentes ambivalents. Si 64 % des enquêtés se déclarent très gênés par les moustiques, ils sont aussi 67 % à se dire habitués aux piqûres de l'insecte. De même, si 62 % des enquêtés qualifient le moustique de nuisible, 69 % considèrent aussi que l'insecte a une utilité dans la nature. Et enfin, si 66 % des enquêtés sont défavorables à la démoustication de l'ensemble de la Camargue, 81 % demandent que les zones habitées soient démoustiquées (Claeys-Mekdade, 2002).

- 15 L'acceptabilité sociale de la démoustication de la Camargue prend ainsi la forme d'un compromis spatialisé fondé sur une protection des espaces naturels et une démoustication des espaces habités. Le fait que cette enquête ait été confiée à une équipe de sociologues et non pas à un institut de sondage n'est pas étranger à un tel résultat. En respect des « *règles de la méthode sociologique* », la grille de questionnaire a en effet été construite à l'issue d'une pré-enquête qualitative (entretiens et observations directes) afin de prendre en compte les champs lexicaux et les registres argumentaires présents au sein de l'espace social local. Cette méthode de travail qui permet d'éviter les écueils classiques analysés par Pierre Bourdieu (1973) dans son célèbre texte « *l'opinion publique n'existe pas* », a donné la possibilité aux enquêtés d'exprimer des positionnements pluriels, sinon paradoxaux, s'opposant en cela aux sondages d'opinion dont les méthodes visent la « fabrication » d'opinions majoritaires. Cependant, le compromis spatialisé demandé par les populations locales ne peut être mis en place dans la mesure où les espèces de moustiques autochtones volent sans difficulté sur plusieurs centaines de mètres, sinon quelques kilomètres, passant d'un type d'espace à l'autre (Claeys-Mekdade, 2002, Claeys-Mekdade et Sérandour, 2009), laissant de nouveau la municipalité dans l'indécision.
- 16 Si les quelques cas équités de West Nile signalés au tout début des années 2000 dans le Delta du Rhône constituent une première alerte sanitaire, ils ne suffisent cependant pas à infléchir les décisions. L'année 2005 joue en revanche un rôle décisif. Des conditions météorologiques particulières favorisent un pullulement exceptionnel de l'insecte donnant lieu à de vives réactions locales. C'est aussi en 2005 qu'éclate l'épidémie de chikungunya à La Réunion largement couverte par les médias locaux et nationaux (Duret et al., 2013), contribuant à raviver en Camargue une mémoire collective du passé paludéen de ce territoire de marais (Claeys et Nicolas, 2009). Cela fait aussi une année que l'installation d'*Aedes albopictus*, vecteur potentiel du chikungunya et de la dengue a été constatée dans les Alpes Maritimes. Cette information encore peu connue du grand public à cette époque n'a en revanche pas échappé aux scientifiques locaux jusqu'alors opposés à la démoustication de la Camargue. Ces derniers s'inquiètent des traitements phytosanitaires radicaux réalisés à grande échelle à La Réunion pour endiguer l'épidémie de chikungunya et craignent que la Camargue puisse y être soumise aussi en cas de crise sanitaire. Ainsi, à l'issue de plus de 20 ans de controverses et d'hésitations, la conjugaison d'une augmentation saisonnière spectaculaire de la nuisance et de l'émergence d'un risque vectoriel déplace le curseur entre acceptabilité et inacceptabilité. Dès la saison estivale 2006, la basse Camargue fait l'objet d'opérations de démoustication confiées à l'EID-Med, reconduites depuis annuellement, selon les mêmes techniques utilisées de longue date dans le Languedoc-Roussillon. Cependant, ces techniques, adaptées à la destruction des larves de moustiques autochtones se révèlent peu, sinon pas efficaces pour la destruction des larves d'*Aedes albopictus*. En effet, qualifié par les entomologistes de moustique domestique (Chan et al., 1971 ; Salvan et Mouchet, 1994), *Aedes albopictus* affectionne tout particulièrement les quartiers urbains et périurbains pavillonnaires. Contrairement aux espèces d'*Aedes* autochtones qui privilégient les étangs et les marais pour pondre leurs œufs, *Aedes albopictus* préfère la profusion de petits et grands réservoirs d'eau claire, soucoupes, pots, vases, bassins, etc. que lui offrent tout particulièrement les jardins (péri)urbains. Ainsi, l'émergence d'un risque épidémique sur le littoral méditerranéen contribue paradoxalement à rendre acceptable en Camargue le recours à des techniques de démoustication de confort n'ayant que peu d'effet sur le nouveau moustique vecteur introduit.
- 17 Si le plan anti-dissémination du chikungunya et de la dengue mis en place par le ministère de la Santé et des Affaires sociales depuis 2006 prévoit dans son dispositif l'utilisation de traitements de démoustication par épandage de produits phytosanitaires, c'est toutefois de façon localisée et ponctuelle. Appliqué dans chaque nouveau département colonisé par *Aedes*

albopictus, incluant la totalité du littoral méditerranéen français et la Corse, le plan anti-dissémination relève de la prévention épidémique et non pas de la lutte contre la nuisance. Associant larvicides biologiques (*Bacillus Thuringiensis Israelensis*) et adulticides chimiques (pyréthréinoïdes ou organophosphorés), ces traitements phytosanitaires sont réalisés autour des maisons où des cas de dengue ou de chikungunya sont suspectés. Visant la destruction totale des larves et des moustiques adultes afin de réduire les risques de départ épidémique, ils n'ont qu'un effet très localisé (un quartier) et ponctuel (quelques jours) en termes de réduction de la nuisance. Leur mise en œuvre est déclenchée à l'issue de la procédure de « *transmission obligatoire de données individuelles à l'autorité sanitaire* » selon l'article L. 3113-1 du code de la santé publique qui, de par son statut juridique même, ne s'inscrit pas dans un processus de construction de l'acceptabilité sociale. La prévention des épidémies de dengue et de chikungunya en tant qu'enjeu sanitaire qualifié de majeur par les institutions nationales (DGS, 2014) et internationales (OMS, 2012 et 2015) a en effet un statut d'impératif non opposable.

Acceptabilité et/ou responsabilité

18 Si le principe de la mise en œuvre du plan anti-dissémination n'est pas soumis à une recherche d'acceptabilité sociale, ses modes opératoires nécessitent en revanche la participation des populations. L'inexistence à ce jour de vaccins et de traitements autres que symptomatiques du chikungunya, de la dengue et du zika, la réglementation relative aux traitements phytosanitaires et le caractère domestique des gîtes larvaires d'*Aedes albopictus* ont en effet amené les autorités sanitaires et les opérateurs de démoustication à privilégié le recours à la Lutte Anti-Vectorielle (LAV) mécanique dont le principe est la surveillance et la suppression des gîtes larvaires. Or, on l'a vu, les gîtes larvaires favoris d'*Aedes albopictus* sont les innombrables réservoirs d'eau volontaires ou involontaires qu'abritent les espaces urbains et périurbains, notamment dans les jardins des quartiers pavillonnaires. C'est à ce titre que le plan anti-dissémination met l'accent sur des dispositifs de communication auprès des populations locales visant leur sensibilisation concernant « *les moyens d'action simples qui permettent à chacun de réduire les gîtes larvaires autour et dans le domicile* » (DGS 2014). Le registre lexical du plan anti-dissémination est celui de la « *mobilisation sociale* », issu des guides et protocoles formalisés par les grandes institutions internationales telles l'OMS et l'UNICEF, prônant le changement des comportements des populations. Ayant pris en compte les critiques adressées au caractère normatif d'une telle notion⁴, les textes internationaux suggèrent depuis quelques années un « *changement de paradigme communicationnel* »⁵ (UNICEF 2005). La « *mobilisation sociale* » abandonnerait son ancienne logique « top-down » au profit de démarches participatives. Cependant, qu'ils soient injonctifs ou imprégnés de la mouvance participative de ces dernières décennies, ces dispositifs de communication restent fidèles à leur objectif de changement de comportement des populations au nom d'un impératif sanitaire non opposable. Or, la littérature rapporte (Winch et al. 1992 ; Moatti et Peretti-Wattel, 2009 ; Peretti-Wattel, 2013) que quel que soit l'enjeu sanitaire, ces campagnes de sensibilisation n'obtiennent pas ou peu les changements de comportement escomptés. Les campagnes intitulées « *soyez secs avec les moustiques* » mises en place dans le cadre du plan anti-dissémination et dont l'objectif est d'apprendre aux habitants à identifier, surveiller et vider à leur domicile et dans leur jardin tout gîte larvaire potentiel n'échappent pas à ce constat. Les enquêtes sociologiques qualitatives et quantitatives menées entre 2010 et 2012 sur l'ensemble du littoral méditerranéen dégagent plusieurs facteurs, sociaux, cognitifs, culturels, ergonomiques et politiques contribuant au faible respect des consignes diffusées par ces campagnes de prévention (Claeys et Mieulet 2013).

19 Lors de l'enquête par questionnaires, 100 % des habitants interrogés considèrent que les eaux stagnantes sont favorables au développement des moustiques. Cette connaissance vernaculaire forgée de longue date est en accord avec les messages de sensibilisation LAV. Toutefois, l'enquête par entretiens dégage derrière cette concordance apparente des différences marquées entre messages officiels et taxonomies vernaculaires. En premier lieu, l'existence d'une quantité de gîtes larvaires domestiques potentiellement présents dans des récipients propres

contenant de l'eau claire n'apparaît pas directement aux yeux des habitants. Cette distorsion cognitive relevant d'une invisibilité des larves de moustiques pour un œil non averti est renforcée par un facteur culturel fondamental. *Aedes albopictus* pond ses œufs dans les jardins qui, tout particulièrement dans le monde occidental, sont définis comme des espaces d'ordonnancement, de domestication et de mise en scène de la nature, comme le rappellent Françoise Dubost et Bernadette Lizet (2003). Ce faisant, ce moustique « domestique » échappe aux dualismes anthropologiques opposant sauvage et domestique, sale et propre, amenant de ce fait les populations à associer les moustiques à certains espaces naturels (les zones humides) et/ou sales (fosses septiques, égouts et autres eaux souillées). En effet, dans l'imaginaire collectif, un animal considéré comme « sauvage » n'est pas à sa place au cœur d'un espace anthropisé et fait l'objet d'un processus de distanciation et de séparation (Mauz 2002).

- 20 Les entretiens révèlent que des individus ayant eu accès aux campagnes de sensibilisation et retenu les messages diffusés, en contestent néanmoins explicitement le contenu. Par exemple, à Mandelieu-la-Napoule, cette habitante qui a reçu la visite des opérateurs de l'EID-Med et qui est tout à fait en mesure de restituer les messages qui lui ont été adressés, conclut pourtant : « *Mais à mon avis bon, il y a peut-être les problèmes comme vous dites de coupelles... Mais là on a plutôt un problème de vallon... On est, on n'est pas très loin non plus de l'eau, on entend les crapauds en bas* ». La difficile compréhension de la spécificité des gîtes larvaires d'*Aedes albopictus* est accrue par un rejet de la souillure tout autant physique que symbolique causée par l'intrusion dans l'espace domestique d'un moustique vecteur. Il s'agit bien d'une souillure au sens anthropologique du terme, définie par Mary Douglas (1966) comme « *quelque chose qui n'est pas à sa place* », c'est-à-dire perturbant un ordre préétabli. Refus de la souillure, mais aussi peur de la stigmatisation amènent les habitants à minimiser le rôle de leur jardin et de leur maison dans le développement d'*Aedes albopictus*, incriminant à leur place le voisinage, un cours d'eau proche, le réseau d'assainissement et d'eaux pluviales et/ou les espaces et bâtiments publics.
- 21 Considérer que les gîtes larvaires se trouvent en dehors de sa propriété permet en outre d'attribuer à d'autres que soi la responsabilité de la prolifération d'*Aedes albopictus* et la prise en charge de sa gestion. L'autre peut être un voisin (de préférence celui avec lequel on est en conflit) dont la propriété est considérée comme sale et/ou encombrée, lui attribuant la souillure et la stigmatisation que l'on craint pour soi-même, mais il est aussi, sinon d'abord, la puissance publique considérée *in fine* comme responsable de l'entretien des espaces publics et plus généralement de la protection des biens et des personnes. Et en réponse aux campagnes « *soyez secs avec les moustiques* » visant sans la nommer la responsabilisation des populations dans la gestion des gîtes larvaires domestiques, les habitants tendent à répondre par des demandes de démoustication phytosanitaire à grande échelle réalisées et financées par la puissance publique. Ainsi, 74.95 % des habitants interrogés en 2012 sont favorables à une démoustication de leur commune qu'ils associent majoritairement à des traitements phytosanitaires.
- 22 Cette volonté de report de responsabilité vers la puissance publique exprimée par les habitants face aux campagnes « *soyez secs avec les moustiques* » relève plus largement d'un refus du déclin de l'État-Providence. L'évolution des méthodes de démoustication est certes liée à des contraintes techniques et juridiques exacerbées par les spécificités entomologiques d'*Aedes albopictus*, mais elle s'inscrit aussi dans une histoire politique et économique plus large. Dans les années 1960, époque de pleine croissance économique et d'État-Providence (Rosenvall, 1981 ; Castel, 1995), la mission Racine confiait la réalisation et le financement de la démoustication de confort à la puissance publique, tandis que dans les années 2000, époque de crise économique structurelle et de déclin de l'État-Providence (Merrien, 2005), la puissance publique confie la Lutte Anti-Vectorielle à la population dans un processus de « *désengagement autoritaire* » (Borraz et Gilbert, 2008). Dans ce contexte, les incompréhensions cognitives, les résistances culturelles et les oppositions politiques des populations locales auxquelles se heurte le dispositif communicationnel du plan anti-dissémination révèlent les limites du postulat de non opposabilité de ces politiques sanitaires.
- 23 Enfin, même les habitants adhérant aux messages de sensibilisation et déclarant mettre en œuvre les gestes préconisés peuvent continuer à produire à leur insu des gîtes larvaires.

Pieds de parasols, poteries, jouets d'enfant, accoudoirs de chaises longues, récupérateurs d'eaux pluviales, gouttières et sous-bassement de terrasses, toits-terrasses, pour n'en citer que quelques-uns, constituent des gîtes larvaires insoupçonnés, invisibles ou inaccessibles. L'obstacle devient ergonomique dans la mesure où la conception et l'installation des objets de jardinage, d'ameublement et de construction disponibles sur le marché n'intègrent pas de stratégie de réduction des gîtes larvaires. Professionnels du jardin et du bâtiment, du paysagiste à la jardinerie de zone commerciale, de l'architecte au magasin de bricolage, sans oublier les « faiseurs de goût » que sont les magasins de jardinage, d'architecture et de décoration, contribuent par leurs choix techniques et esthétiques à favoriser la présence de gîtes larvaires. Face à ce « tonneau des Danaïdes inversé », les habitants se tournent vers les protections anti-moustiques proposées sur le marché, s'équipant pour certains d'un véritable arsenal. Lors de l'enquête par questionnaires, 54,23 % des habitants interrogés déclarent utiliser au moins quatre types différents de protection contre les moustiques, les plus mentionnées étant les diffuseurs électriques et les vaporisateurs corporels.

24 Producteurs et distributeurs d'insecticides et de répulsifs, pharmaciens de quartier, grande distribution, se sont très rapidement saisis de cette nouvelle opportunité commerciale. Les rayons de pharmacie mettent en vitrine crèmes apaisantes et répulsifs, tout particulièrement la gamme « spéciale tropiques ». Dans les grandes surfaces, les emballages des diffuseurs électriques se sont couverts depuis quelques années de l'inscription « moustique tigre ». Or, ces différents dispositifs ont en commun de ne pas réduire à la source la présence de moustiques, mais de dresser une barrière provisoire à renouveler sans cesse, moyennant finance, entre l'insecte anthropophile et l'épiderme humain. Les témoignages recueillis auprès de pharmaciens interviewés dans les Alpes maritimes et à Marseille corroborent. Ces derniers soulignent, toujours hors enregistrement, que l'installation du moustique tigre dans leur région est bénéfique pour leur chiffre d'affaires.

25 Or, le rôle de la sphère professionnelle et marchande dans la production de gîtes larvaires et dans la diffusion d'informations ignorant, sinon contredisant les consignes officielles de Lutte Anti-Vectorielle est à ce jour insuffisamment pris en compte par les stratégies communicationnelles du plan anti-dissémination. En s'adressant aux populations, les campagnes « *soyez secs avec les moustiques* » se limitent au dernier maillon d'une chaîne de décisions techniques et esthétiques faisant peser sur les seuls habitants une responsabilité à partager par une diversité d'acteurs économiques contribuant à la fabrication de gîtes larvaires potentiels.

26 Il serait présomptueux de croire que ces analyses sociologiques ont dévoilé des processus totalement ignorés des acteurs. Les opérateurs de l'EID-Med en contact avec les populations, réalisant les inventaires des gîtes larvaires et diffusant les messages de sensibilisation, connaissent ces barrières cognitives, culturelles et ergonomiques auxquelles ils se heurtent au quotidien. L'analyse sociologique de ce point de vue a donné un nom et proposé une lecture explicative et compréhensive de ces processus. Et, c'est parce qu'elle a adopté une posture critique que l'analyse sociologique a fourni des pistes d'action à ces opérateurs. À ce titre, si le plan anti-dissémination réactualisé en 2014 demeure à ce jour inchangé dans ses grands principes communicationnels⁶, la stratégie opérationnelle et de communication de l'EID-Med réactualisée en 2015 a intégré en revanche les résultats de l'analyse sociologique en visant tout particulièrement la diversification du public cible, en incluant les professionnels du bâtiment et en prônant l'exemplarité de la Lutte Anti-Vectorielle par les collectivités dans leurs propres bâtiments et espaces verts (EID-Med, 2015). Toutefois, les premières tentatives de prises de contact avec le monde professionnel du jardin et du bâtiment se sont révélées difficiles, sinon infructueuses, révélant de nouveaux obstacles.

Injonctions plurielles d'une puissance publique polycéphale et désirs contradictoires des populations

27 Les campagnes de sensibilisation à la LAV se heurtent à d'autres obstacles qui amènent cette fois à s'interroger sur le caractère polycéphale d'une puissance publique adressant des injonctions plurielles à une population elle-même soumise aux contradictions de ses

propres aspirations. Tout d'abord, les entretiens menés auprès des décideurs et des opérateurs ainsi que l'observation directe de réunions de retour d'expérience et de colloques révèlent des divergences d'enjeux communicationnels entre les différents acteurs impliqués dans la définition et la mise en œuvre du plan anti-dissémination. L'une des principales tensions observées concerne le dilemme entre alerte et rassérénement (Claeys et Mieulet, 2013). La proximité entre les élus locaux et les institutions territoriales tend à inciter ces dernières à privilégier des discours rassurants afin de ne pas ternir l'attrait touristique de leur territoire. Tandis que les institutions centralisées moins au contact des enjeux locaux tendent à être favorables à la mise en place de campagnes d'information à grande échelle explicitant les risques épidémiques liés à l'introduction d'*Aedes albopictus* et la gravité des symptômes du chikungunya et de la dengue.

28 Quel que soit leur degré de dramatisation ou de minimisation du risque, les différentes institutions impliquées dans la mise en œuvre du plan anti-dissémination ont néanmoins en commun de prôner le contrôle des gîtes larvaires. Cependant, au même moment et dans le cadre du développement de l'habitat durable, les institutions en charge des politiques environnementales prônent le recours à la récupération et l'utilisation des eaux de pluie (RUEP) (Souami, 2012), dispositif propice à la création de gîtes larvaires. Le ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie (MEDDE, 2009) propose un guide des « *Règles et bonnes pratiques à l'attention des installateurs* » de RUEP. L'argumentaire est environnemental, visant « *l'atteinte de l'un des engagements du Grenelle Environnement* », le propos est incitatif, informant des « *crédits d'impôt* » et « *des aides financières* », le conseil est technique relatif à « *la conception, le dimensionnement, la mise en œuvre, la mise en service, l'entretien et la maintenance* » des RUEP. Les considérations sanitaires ne sont pas ignorées, mais demeurent circonscrites à la non potabilité de l'eau de pluie. Le document met tout particulièrement en garde contre « *les risques sanitaires liés à la coexistence d'un réseau d'eau de pluie et du réseau public de distribution* ». La notice technique préconise bien la pose de « *grilles anti-moustiques* » sur les aérations du dispositif et recommande plus généralement l'installation d'un « *dispositif permettant d'éviter l'entrée des insectes ou petits animaux à l'intérieur de la cuve* » afin de limiter les risques de souillure de l'eau. En revanche, rien n'est dit des enjeux vectoriels et de la surveillance des gîtes larvaires. À ces messages ministériels s'ajoutent les stratégies communicationnelles des professionnels, distributeurs et installateurs de dispositifs de RUEP. Une recherche internet réalisée le 4 août 2015 sur les pages web des principaux distributeurs et installateurs français ne permet pas d'identifier d'informations explicites relatives à la prévention de la formation de gîtes larvaires dans les cuves de stockage d'eau de pluie.

29 Ainsi, en matière de gestion de l'eau au sein des habitations individuelles, la puissance publique ou plus exactement les puissances publiques adressent aux populations des messages en apparence contradictoires. Le constat du caractère polycéphale de la décision publique est récurrent. Le ministère de l'Écologie est tout particulièrement exposé à de telles mises en tension entre ses prérogatives environnementales et celles de ministères en charge de problématiques différentes potentiellement antithétiques (Aspe et Jacqué, 2012). Pourtant ici, la contradiction tient moins à une opposition de fond qu'à l'absence d'une recherche de coordination des messages. La LAV ne nécessite pas l'abandon du principe de RUEP, mais davantage l'intégration dans les dispositifs techniques de la prévention de formation de gîtes larvaires. Les habitants, pris dans leurs propres ambivalences, se trouvent dès lors tiraillés entre les injonctions des politiques environnementales et de santé publique.

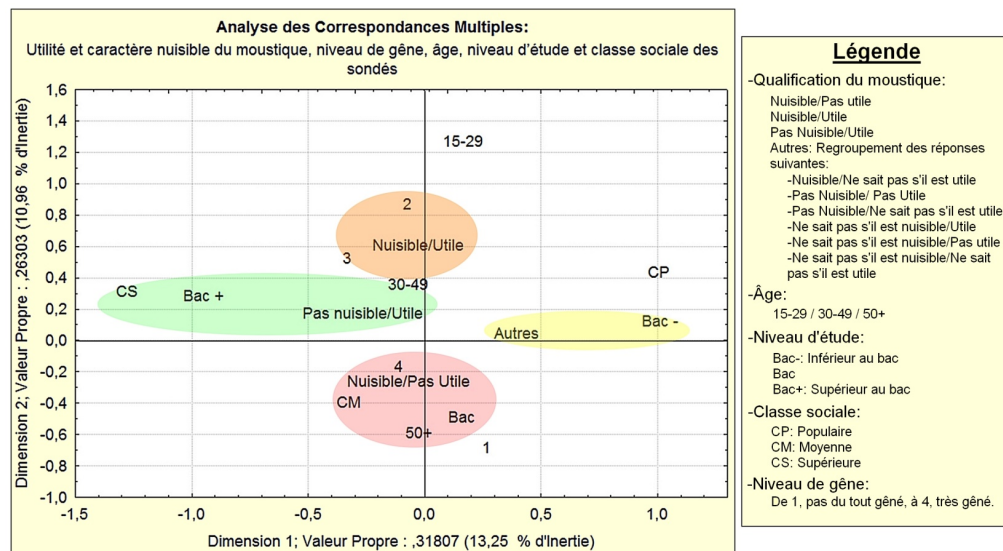
30 Dans un contexte national et international de diffusion des préoccupations environnementales (Aspe et Jacqué, 2012 ; Dunlap et al., 2000), la RUEP connaît un succès croissant auprès des particuliers. En 2014, le premier numéro du magazine « *Eau de pluie* » diffusé par le syndicat des industriels français de l'eau de pluie (IFEP), estime que depuis 2010, entre 15 000 et 20 000 systèmes de RUEP ont été installés en France chez les particuliers. À ces installations estimées par la sphère professionnelle s'ajoutent des techniques de récupération amateurs (fûts, bidon...) directement bricolées par les habitants, difficilement quantifiables à ce jour, mais régulièrement observées lors des entretiens sociologiques réalisés à domicile. Si dans les

Antilles les pratiques de récupération d'eau de pluie sont d'abord une réponse aux défaillances du réseau de distribution d'eau courante et une recherche d'économie (Mieulet et Claeys, 2015), les pratiques de RUEP en métropole, certes jugées économiques, s'inscrivent d'abord dans un argumentaire environnemental. À Nice par exemple, cette habitante explique ainsi son choix de récupérer l'eau de pluie : « *Ce n'est pas le côté profit au départ, c'est vraiment le côté nature voilà, oui.* »

31 Les habitants disent souscrire aux préoccupations environnementales contemporaines, s'inscrivant dans une éthique biocentrée ou écocentrée⁷, notamment lorsqu'ils parlent de leur jardin, de son arrosage avec l'eau de pluie jugée plus saine que l'eau du robinet et de leur refus ou tout au moins de leur recours parcimonieux aux insecticides et aux engrais chimiques. Par exemple, à Marseille, cet habitant explique ainsi sa préférence pour l'eau de pluie en matière de jardinage : « *... dans l'eau de pluie il y a une énergie, une nourriture qu'il n'y a pas dans l'eau du robinet vous voyez et c'est une eau à mon avis qui est plus nourrissante pour la terre que l'eau du robinet* ». Toutefois, dès lors qu'ils s'expriment sur la gêne infligée par les moustiques en général et les moustiques vecteurs en particulier, les habitants rencontrés tendent à faire passer au second plan leurs préoccupations environnementales, s'inscrivant dès lors explicitement ou implicitement dans une éthique anthropocentrée. Au cours d'un même entretien, un individu peut, selon le sujet abordé, adopter des postures bio ou écocentrées puis anthropocentrées. Par exemple, à Nice, cette habitante explique ainsi son recours au jardinage bio : « *Parce que nous avons beaucoup de coccinelles, voilà, et qu'il ne faut pas les empoisonner ces pauvres petites bêtes, donc voilà on choisit plutôt du bio* ». Plus loin dans l'entretien, lorsqu'elle est interrogée sur les politiques de démoustication cette habitante mentionne le recours à des traitements phytosanitaires : « *je pense qu'ils pulvérisent un produit qui doit éradiquer les larves* », dit-elle. Et lorsque l'enquêtrice lui demande si elle favorable à ce type de traitement, l'habitante répond sans hésitation : « *Ah oui, oui, oui. Oui parce que ce sont des petites choses qui peuvent vous gâcher une soirée* ».

32 En laissant libre cours aux discours des populations, les entretiens semi-directifs rapportent ainsi des propos ambivalents, rendant compte d'oscillations entre bio/écocentrisme et anthropocentrisme. L'enquête par questionnaires menée en 2012 sur l'ensemble du littoral méditerranéen permet pour sa part de donner un poids à ces différentes postures et de dégager des corrélations instructives. Confortant les grandes tendances nationales (Aspe et Jaqué, 2012) et internationales (Dunlap et al., 2000), l'enquête rend compte de l'influence du niveau d'étude et de l'appartenance sociale sur les postures environnementales des individus. Toutefois, ce constat ne peut être fait qu'à niveaux de gêne égaux ou proches, car quels que soient le niveau d'étude et l'appartenance sociale, les habitants déclarant des niveaux de gêne élevés adhèrent moins que les autres à des postures bio/écocentrées, notamment en qualifiant le moustique de nuisible et d'inutile ou, de façon moins radicale, de nuisible ayant néanmoins une utilité dans la nature (cf. figure 2).

Figure 2. Analyse des Correspondances multiples sur le caractère nuisible et utile du moustique, le niveau de gêne, l'âge, le niveau d'étude et la classe sociale des sondés.



- 33 La rapide expansion de l'aire de répartition d'*Aedes albopictus*⁸ a modifié la situation générale de confort qui régnait de part et d'autre du Delta du Rhône. À l'est de la Camargue et jusqu'à la frontière italienne, des démoustications de confort y étaient menées de façon localisées (Etang de Berre, Marais d'Hyères notamment), mais dans l'ensemble, la faible présence de zones humides avait contribué jusqu'alors à épargner les populations des assauts de l'insecte anthropophile. À l'ouest et jusqu'à la frontière espagnole, cinq décennies de démoustication avaient visiblement réduit la nuisance (Claeys et al., 2002). Mais, depuis l'introduction d'*Aedes albopictus*, les populations de l'ensemble du littoral méditerranéen français expriment des niveaux de nuisance croissants. En 2012, 25,94 % des habitants interrogés décrivent une gêne en hausse et 38,47 % des répondants se déclarent gênés fortement ou très fortement par l'insecte (cf. figure 2). Cette nuisance est considérée comme inacceptable, amenant 74,95 % de l'échantillon à demander la mise en place et/ou la poursuite de traitements de démoustication.
- 34 La corrélation entre l'introduction d'un moustique vecteur et l'émergence ou l'augmentation d'un inconfort lié au caractère nuisant de l'insecte est propice à une autre ambivalence, relative à la perméabilité entre revendications sanitaires et hédonistes. Influencés par les critiques environnementales adressées aux insecticides, 47,91 % des habitants interrogés considèrent que la démoustication peut être nocive pour l'homme et/ou la nature. Néanmoins, 69,75 % de ces sceptiques se disent favorables à la mise en place ou la poursuite de la démoustication. Dans 75,12 % des cas, ces demandes de démoustication sont justifiées par les risques sanitaires liés aux moustiques. Pourtant, seulement 49,73 % des habitants interrogés estiment qu'une épidémie de chikungunya ou de dengue pourrait éclater dans leur département et 10,50 % ne se prononcent pas. De surcroît, parmi les 39,77 % considérant qu'il n'y aura pas d'épidémie de chikungunya ou de dengue dans leur département, 72,88 % se déclarent néanmoins favorables aux politiques de démoustication (cf. Tableau 1).

Tableau 1. Distribution en pourcentage du niveau de gêne déclaré, de l'évolution de la gêne, de l'adhésion aux politiques de démoustication, de son caractère potentiellement nocif, de l'influence de cette potentielle nocivité sur l'adhésion aux politiques publiques de démoustication, de la place de l'argumentaire sanitaire dans les demandes de démoustication, de l'adhésion au scénario épidémique local, et de son influence sur l'adhésion aux politiques publiques de démoustication.

Questions	Modalités de réponse	Distribution en %
Au cours des 12 derniers mois, avez-vous été gêné par la présence de moustiques ? Choisissez sur une échelle de 1 à 4 où 1 correspond à pas du tout gêné et 4 correspond à très gêné.	1	32.48 %
	2	29.05 %
	3	15.65 %
	4	22.82 %

Comparée aux années précédentes, vous diriez que la gêne a augmenté, diminué ou qu'elle n'a pas changé ?	Diminution	21.22 %
	Identique	48.34 %
	Augmentation	25.94 %
	Ne sait pas	4.50 %
Êtes/Seriez-vous favorable à la démoustication dans le département ?	Oui	74.95 %
	Non	21.37 %
	Ne sait pas	3.68 %
Pensez-vous que la démoustication puisse être nocive ?	Oui	47.91 %
	Non	34.09 %
	Ne sait pas	18 %
(Parmi les personnes qui se déclarent favorables à la démoustication) Mentionne le risque sanitaire relatif aux moustiques comme facteur d'acceptation des politiques publiques de démoustication	Oui	75.12 %
	Non	24.88 %
Pensez-vous qu'une épidémie de Chikungunya ou de dengue puisse se déclarer dans votre département ?	Oui	49.73 %
	Non	39.77 %
	Ne sait pas	10.50 %
(Parmi les personnes qui ne pensent pas qu'une épidémie de Chikungunya ou de dengue puisse se déclarer dans leur département) Êtes/Seriez-vous favorable à la démoustication dans le département ?	Oui	72.88 %
	Non	23.29 %
	Ne sait pas	3.83 %
(Parmi les personnes qui pensent que la démoustication peut-être nocive pour l'Homme et/ou la nature) Êtes/Seriez-vous favorable à la démoustication dans le département ?	Oui	69.75 %
	Non	25.51 %
	Ne sait pas	4.74 %

35 L'ambivalence des demandes de démoustication par les populations tend ici à glisser vers une utilisation de l'argument sanitaire pour défendre des considérations de confort individuel. Ce recours à l'argument sanitaire contribue à rendre acceptable aux yeux des habitants interrogés l'arbitrage entre préoccupations environnementales et inconfort causé par *Aedes albopictus*. Il n'en reste pas moins que la frontière demeure poreuse entre santé et confort. En effet si de nombreux indicateurs convergent pour souligner l'influence positive de la qualité du cadre de vie sur la santé, la littérature scientifique se heurte à la difficile définition et mesure de cette notion (Le Moigne, 2010).

Conclusion

36 Ainsi, les registres de l'acceptabilité sociale des politiques de démoustication du littoral méditerranéen ont connu des fluctuations visibles depuis leur mise en place. Les politiques de démoustication de confort initiées à partir des années 1960 relèvent peu ou prou d'une non construction de l'acceptabilité considérant les populations et les acteurs locaux comme acquis à la démarche. La controverse camarguaise formalisée à partir des années 1990 s'inscrit pour sa part dans un processus de construction de l'inacceptabilité de la démoustication au nom de la protection de la nature. À partir des années 2000, l'émergence de risques sanitaires induits par l'installation du moustique tigre amène à un nouveau glissement vers une non opposabilité tout en ne pouvant s'affranchir tout à fait d'une recherche d'acceptabilité sociale, cette fois-ci pour des raisons techniques (lutte contre les gîtes larvaires intra-domiciliaires) bien plus que politiques. Les populations y répondent par des postures ambivalentes oscillant entre acceptation et inacceptation.

37 À travers une lecture critique de l'enchaînement de ces différents processus de (non) construction de l'(in)acceptabilité, cet article fournit des pistes de réflexion et d'action aux décideurs, relevant en cela le défi de Didier Fassin (2009) relatif à l'utilité sociale de la critique sociologique. L'évolution des politiques de démoustication sur le littoral

méditerranéen français s'inscrit dans une histoire politique et économique qui contribue à infléchir le recours (ou non recours) à des processus de construction de l'acceptabilité sociale. La mise en lumière de l'influence des changements politiques et économiques est indispensable à la compréhension de la fluctuation des objets soumis à l'acceptabilité ainsi qu'à la compréhension des formes d'inacceptabilité auxquelles ils se heurtent. L'analyse souligne dans un second temps que le registre de l'acceptabilité sociale et sa déclinaison sanitaire en termes de « *mobilisation sociale* » procèdent d'une logique d'apolitisation des objets, des enjeux et des protagonistes, tout particulièrement en évacuant les questions de responsabilité. Enfin, l'analyse dégage les pluralités et les contradictions internes aux actes et propos des différents protagonistes. C'est en s'inscrivant dans cette triple logique de décontextualisation historique, d'apolitisation et de non explicitation des tensions internes à chaque type de protagonistes que la construction de l'acceptabilité sociale demeure un processus de normalisation.

38 L'analyse sociologique critique déplace le regard. Sollicitée par le décideur pour l'aider dans sa construction de l'acceptabilité, elle répond par une mise en visibilité de l'inacceptabilité. L'intérêt, mais aussi la limite de cette démarche critique sont qu'elle soulève des questionnements et ouvre des pistes de réflexion et d'action échappant aux seuls décideurs et acteurs institutionnels à la recherche d'une acceptabilité sociale. En soulignant le caractère restrictif des campagnes de sensibilisation visant les seules populations, en suggérant au décideur d'appréhender l'ensemble de la chaîne de décisions techniques et esthétiques favorisant la présence de gîtes larvaires, l'analyse sociologique ne se contente pas d'ajouter de nouveaux acteurs à la liste de diffusion des communicants de santé publique, mais interroge plus largement les paradoxes inhérents au système marchand. En rendant compte des injonctions plurielles, sinon contradictoires, formulées par une puissance publique polycéphale, l'analyse sociologique invite à une meilleure coordination des politiques environnementales et sanitaires devant proposer une réflexion sur un habitat durable ET anti-vectorel. Mais elle fait aussi le constat de l'acuité de la formule de Michel Crozier et Erhard Friedberg (1977) selon laquelle les organisations ne fonctionnent pas grâce à leurs membres, mais malgré eux. De ce fait, elle questionne l'organisation de la décision publique dans son ensemble. Enfin, l'analyse des désirs ambivalents des populations ne se borne pas à « dénoncer » des contradictions, mais interroge les soubresauts des changements idéologiques des sociétés occidentales qui aspirent, sous l'impulsion de leurs franges les plus cultivées, à une éthique bio/écocentrée sans pour autant parvenir à s'affranchir de l'héritage anthropocentré de notre système de production/consommation.

Bibliographie

- Aspe, C. et M., Jacqué, 2012, *Environnement et société*, Quae, MSH, 280 p.
- Blatrix, C., 2000, *La démocratie participative, de mai 68 aux mobilisations anti-TVG. Processus de consolidation d'institutions sociales émergentes*, Thèse de Sciences politiques, Université Paris 1, Sorbonne.
- Blatrix, C., 2009, La démocratie participative en représentation, *Sociétés contemporaines*, 74, 2, pp. 97-119.
- Blondiaux, L. et Y., Sintomer, 2008, L'impératif délibératif, *Rue Descartes*, 63, 1, pp. 28-38.
- Borraz, O. et C., GILBERT, 2008, Quand l'État prend des risques, in Borraz, O., V., Guiraudon (Ed.), *Politiques publiques 1. La France dans la gouvernance européenne*, Presses de Sciences Po, Paris, pp. 337-357.
- Bourdieu, P., 1973, L'opinion publique n'existe pas, in *Questions de sociologie*, Minuit, Paris, pp. 222-235.
- Callon, M., P., Lascoumes et Y., Barthe, 2001. *Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie technique*, Seuil, Paris, 368 p.
- Castel, R., 1995, *Les métamorphoses de la question sociale*, Fayard, Paris, 490 p.
- Chan, K.L., B.C. HO et Y. C. CHAN, 1971, *Aedes aegypti* and *Aedes albopictus* in Singapore City, *Bulletin de l'Organisation mondiale de la santé*, 4, pp. 629-633.

- Chateauraynaud, F., 2007, La contrainte argumentative : Les formes de l'argumentation entre cadres délibératifs et puissances d'expression politiques, *Revue européenne des sciences sociales*, 45, 136, pp. 129-148.
- Claeys-Mekdade, C., 2000, *Les Conflits d'aménagement : rapports à la « nature » et rapports sociaux. La Camargue, un cas révélateur*, Thèse de doctorat en sociologie, Université de Provence.
- Claeys-Mekdade, C. M. et M. Jacqué, 2001, *Les figures de « l'acceptable » dans les mobilisations associatives : l'exemple camarguais, Cadre de vie, environnement et dynamiques associatives*, Actes du Séminaire animé par Blais J.P., C., Gillio, J., Ion, PUCA, ministère de l'Équipement, La Défense, pp. 105-112.
- Claeys-Mekdade, C., 2002, Les controverses relatives à la démoustication de la Camargue : rapports à l'animal et au territoire, *Espaces et Sociétés*, 3, 110-111, pp. 147-166.
- Claeys, C. et E., Mieulet, 2013, « Volet sociologique », du *Programme Européen Life + 08/ENV/F/000488*, Coordonné par l'EID-Méditerranée, « Lutte contre les moustiques nuisant et vecteurs de maladies : Proposition d'une gestion intégrée compatible avec le développement durable IMCM (Integrated Mosquitoes Control Management) » (2010-2013).
- Claeys-Mekdade, C. et A. Morales, 2002, Moustiques et démoustication : une enquête sociologique auprès des Arlésiens et des Camarguais, *Rapport final sur l'étude d'impact d'un éventuel traitement au BTI sur le territoire du Parc Naturel Régional de Camargue*, DESMID-IMEP, contrat PNRC, responsable scientifique : Picon B., pp. 6-72.
- Claeys-Mekdade, C. et L. Nicolas, 2002, Être ou ne pas être démoustiqué, enquêtes ethnologique et sociologique comparatives : Camargue et Petite Camargue, *Contrat DESMID-EID, Programme européen Life-environnement N° life 99 env/F/000489*, Responsable scientifique : B. Picon, 104 p.
- Claeys-Mekdade, C., L. Corsand, L. Nicolas et A. Schleyer-Lindenmann, 2002, Être ou ne pas être entre les deux bras du Rhône : Identité(s) Camarguaise(s) aujourd'hui, *Faire Savoir, Revues, Sciences humaines et sociales en région PACA*, 2, pp. 25-32.
- Claeys-Mekdade, C., 2003, *Le Lien politique à l'épreuve de l'environnement : expériences camarguaises*, Peter Lang, Bruxelles, 245 p.
- Claeys-Mekdade, C. et L. Nicolas, 2009, Le moustique fauteur de troubles. *Ethnologie Française*, XXXIX, pp. 109-116.
- Claeys, C. et J. Sérandour, 2009, Ce que le moustique nous apprend sur le dualisme anthropocentrisme-biocentrisme : perspective interdisciplinaire. *Natures Sciences Sociétés*, 17, 2, pp. 136-144.
- Claeys, C. et E. Mieulet, 2013, The spread of Asian tiger mosquitoes and related health risks along the French Riviera : An analysis of reactions and concerns amongst the local population, *International Review of Social Research*, 2, 3, pp. 151-173.
- Claeys, C., (dir.), 2014, Prolifération d'espèces littorales terrestres et marines à forts enjeux environnementaux et sanitaires : une comparaison métropole (côte méditerranéenne) et Outre-mer (côtes antillaises) (PROLITENSAN), *APR 2012 « Quels littoraux pour demain ? »*, de la Fondation de France, second rapport annuel.
- Crozier, M. et E. Friedger, 1977, *L'Acteur et le système*, Seuil, 1977, 436 p.
- Demerrisse, C., 2015, *La prolifération des moustiques Aedes aegypti et Aedes albopictus. Perception des acteurs en métropole et dans les antilles*, Mémoire de Master 2, Politique environnementale et pratiques sociales, Université Toulouse Jean Jaurès, 52 p.
- De Sousa, A. et A. Mingnimon Affo, 2011, Acceptabilité du Traitement préventif intermittent infantile du paludisme au sein du système sanitaire et en milieu communautaire au Bénin : acteurs et stratégies, *Sciences sociales et santé*, 29, 4, pp. 69-94.
- Direction générale de la santé (DGS), 2014, *Guide relatif aux modalités de mise en œuvre du plan anti-dissémination du Chikungunya et de la dengue en métropole. Mise à jour 2014*, ministère des Affaires sociales et de la Santé, Paris.
- Douglas, M., 1966, *De la souillure*, Maspero, Paris, 195 p.
- Dubost, F. et B., Lizet, 2003, *Bienfaisante Nature*, Seuil, Paris, 240 p.
- Dunlap, R.E., K.D. Vanliere, A.G. Mertig et R.E. JONES, 2000, Measuring endorsement of the New Ecological Paradigm : A revised NDP scale, *Journal of Social Issues*, 56, pp. 425-442.
- Duret P., S. Cubizolles et Thiann-Bo Morel, 2013. La crise sanitaire du chikungunya : une épreuve de recomposition des rapports sociaux à La Réunion, *Sociologie*, 4, 3.

EID-Méditerranée, 2015, *Lutte contre le « moustique tigre » Aedes albopictus Stratégie opérationnelle et de communication*, 52 p.

Fassin, D., 2005, *Faire de la santé publique*, École des Hautes Études en Santé Publique, coll. « Hors collection », Paris, 58 p.

Fassin, D., 2009, Une science sociale critique peut-elle être utile ?, *Tracés. Revue de Sciences humaines*, 09, [En ligne], mis en ligne le 25 novembre 2011, consulté le 05 août 2015.

Fournier, C. et S. Kerzanet, 2007, Communication médecin-malade et éducation du patient, des notions à rapprocher : apports croisés de la littérature, *Santé Publique*, 19, 5, pp. 413-425

Winch, P., C. Kendall et D. Gubler, 1992, Effectiveness of community participation in vector-borne disease control, *Health Policy and Planning*, 7, 342-351.

Gould EA et S. Higgs, 2009, Impact of climate change and other factors on emerging arbovirus diseases. *Trans R Soc Trop Med Hyg* 2009 ; 103, pp. 109-121.

Grémion, P., 1976, *Le pouvoir périphérique*, Seuil, Paris, 477 p.

Larrère, C., 2010, Les éthiques environnementales, *Natures Sciences Sociétés*, 4, 18, pp. 405-413.

Leblanc, J., K. Wilson D'Almeida, F. Lert et A.C. Cremieux, 2012, Participation soignante et autonomie infirmière dans le cadre d'un dispositif de dépistage du VIH/SIDA, *Recherche en soins infirmiers*, 108, 1, pp. 43-52.

Le Moigne, P., 2010, La qualité de vie : une notion utile aux sciences sociales ?, *Sciences sociales et santé*, 28, 3, pp. 75-84.

Massé, R., 2007, Les sciences sociales au défi de la santé publique, *Sciences sociales et santé*, 25, 1, pp. 5-23.

Mauz, I. 2002. Les conceptions de la juste place des animaux dans les Alpes françaises. *Espaces et Sociétés*, 3-4, 129-146.

Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie (MEDDE), 2009, *Systèmes d'utilisation de l'eau de pluie dans le bâtiment Règles et bonnes pratiques à l'attention des installateurs*, 19 p.

Merrien, F.X., R. Parchet et A. Kernen, 2005, *L'État social. Une perspective internationale*, Armand Colin, Paris, 442 p.

Mieulet, E. 2015, *La prolifération de moustiques vecteurs sur le littoral méditerranéen et dans les départements d'Amérique : enjeux environnementaux et sanitaires*, Thèse de Sociologie, Aix-Marseille Université, 425 p.

Mieulet, E. et C. Claeys, 2015, Transferts de responsabilité entre sphère publique et privée : Le cas de la prévention des épidémies de dengue en Martinique et en Guyane, in Meidani, A., E., Legrand, B., Jacques (Dir.), *La santé : du public à l'intime*, Presses de l'EHESP, pp. 87-103.

Moatti, J.P. et P. Peretti-Wattel, 2009, *Le principe de prévention. Le culte de la santé et ses dérives*, La Martinière/Le Seuil, Paris, 112 p.

Organisation mondiale de la santé (OMS), 2012, *Global strategy for dengue prevention and control 2012-2020*.

Organisation mondiale de la santé (OMS), 2015, *World Health Statistics*.

Patoureau, M. V. Ollier et M. Cartoux, Comportements sexuels et acceptabilité du dépistage des IST (dont le VIH) à la sortie de discothèques à Saint-Gilles les Bains, île de la Réunion, *Santé Publique*, 24, 6, pp. 523-532.

Peretti-Wattel, P., 2013, L'homo medicus, cible idéale, mais introuvable, des campagnes de prévention, *Actualité et Dossier en Santé Publique*, 83, pp. 29-31.

Picon, B., 2008. L'espace et le temps en Camargue, *Actes Sud*, 304 p. (Réédition revue et élargie, première édition 1978).

Rosenvallon, P., 1981, *La crise de l'État-providence*, Seuil, Paris, 183 p.

Sagnes, J., 2001, L'aménagement touristique de la côte du Golfe du Lion, in Sagnes, J. (dir), *Deux siècles de tourisme en France*, Presses universitaires de Perpignan, pp. 27-53.

Salvan, M. et J. Mouchet, 1994, Aedes albopictus et Aedes aegypti à l'île de La Réunion, *Ann. Soc. belge Méd. Trop.*, 74, pp. 323-326.

Schaffner, J. M. Medlock et W. Van Bortel, 2013, Public health significance of invasive mosquitoes in Europe, *Clin Microbiol Infect*, 19, pp. 685-692 .

Souami, T., 2012, Récupération et utilisation de la pluie : un éclairage sur l'enfermement décisionnel et économique de la gestion de l'eau, *Flux*, 2, 88, pp. 7-18.

United Nations International Children's Emergency Fund (UNICEF), 2005, *Strategic communication for behaviour and social change in South Asia*, Working Paper of the Regional Office for South Asia.

World Health Organization (WHO), 2012, *Global strategy for dengue prevention and control 2012-2020*, WHO report vi, 43 p.

Notes

1 Le traitement des entretiens réalisés en 2014 a été confié à Claire Demerisse dans le cadre de son stage de Master 2 (Demerisse 2015).

2 Le Languedoc-Roussillon réunit les départements du Gard, de l'Hérault, de l'Aude et des Pyrénées Orientales.

3 Du nom de son président, Pierre Racine.

4 La sociologie de la santé et de l'humanitaire a largement participé à cette critique. En France, on peut mentionner tout particulièrement les travaux de Fassin (2005).

5 Traduction par les auteures.

6 Un travail de révision des stratégies de « mobilisation sociale » est en cours, dans le cadre d'une saisine adressée au Centre National d'Expertise Vectorielle, auquel vient d'être intégré le LPED.

7 Catherine Larrère (2010) identifie au sein de l'éthique environnementale deux déclinaisons distinctes. Le biocentrisme qui affecte une valeur propre à chaque entité vivante tend à rejeter l'être humain dans un rôle de perturbateur, tandis que l'écocentrisme souligne l'interdépendance des êtres vivants, être humain inclus, constituant une « communauté biotique ». À l'opposé, l'anthropocentrisme se caractérise par la primauté de l'être humain sur une nature à exploiter et à contrôler.

8 La littérature scientifique mentionne le caractère possiblement aggravant du réchauffement climatique dans la prolifération des moustiques vecteurs (Gould et al. 2009), tout en constatant de façon croissante la capacité d'adaptation d'*Aedes albopictus* aux climats tempérés (Schaffner et al. 2013).

Pour citer cet article

Référence électronique

Elise Mieulet et Cécilia Claeys, « (In)acceptabilités environnementales et/ou sanitaires : dilemmes autour de la démoustication du littoral méditerranéen français », *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement* [En ligne], Volume 16 Numéro 1 | mai 2016, mis en ligne le 09 mai 2016, consulté le 17 juin 2016. URL : <http://vertigo.revues.org/16940> ; DOI : 10.4000/vertigo.16940

À propos des auteurs

Elise Mieulet

Docteure en Sociologie, Aix-Marseille Université (AMU), Laboratoire Population Environnement Développement (LPED), Centre Saint-Charles, Case 10, 3, place Victor Hugo, 13331 Marseille cedex 3, France, courriel : elise.mieulet@gmail.com

Cécilia Claeys

Maître de Conférences en Sociologie, Aix-Marseille Université (AMU), Laboratoire Population Environnement Développement (LPED), Centre Saint-Charles, Case 10, 3, place Victor Hugo, 13331 Marseille cedex 3, France, courriel : Cecilia.claeys@univ-amu.fr

Droits d'auteur



Les contenus de *VertigO* sont mis à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

Résumés

À partir d'une étude de cas relative aux politiques de démoustication et de luttes anti-vectorielles en France métropolitaine, cet article souligne l'intérêt de déconstruire les processus de normalisation à l'œuvre dans la fabrication de l'acceptabilité sociale. Le questionnement guidant la réflexion porte sur les pluralités, les fluctuations et les tensions des registres de justification relatifs à l'(in)acceptabilité des politiques de démoustication. L'originalité du cas analysé est que celui-ci révèle des oppositions entre protagonistes aux intérêts distincts, mais aussi des tensions à l'intérieur de chaque groupe d'acteurs, ainsi que des dilemmes individuels. L'analyse s'appuie sur un suivi sociologique initié en 1995 et réunissant un corpus recueilli dans le cadre de plusieurs programmes de recherche. Le corpus mobilisé dans cet article est constitué d'une sélection de 261 entretiens semi-directifs et de 1093 questionnaires issus de ces différents travaux. L'analyse porte tout d'abord sur l'influence des changements sociopolitiques et économiques sur les fluctuations spatio-temporelles de la (non) construction de l'(in)acceptabilité sociale. Elle montre en outre comment les processus de construction de l'acceptabilité contribuent à occulter la question singulièrement politique de la responsabilité des acteurs. Enfin, les contradictions internes aux protagonistes des processus de (non) construction de l'(in)acceptabilité sont soulignées, renvoyant dos à dos les injonctions plurielles d'une puissance publique polycéphale et les désirs contradictoires d'une population polymorphe.

Through a case study addressing mosquito and vector control policies in Metropolitan France, this paper stresses the need to deconstruct the normalisation and standardisation processes at work in the manufacturing of social acceptability. The questioning guiding the underlying reflexion of this paper relates to the tensions, pluralities, and fluctuations of the justifications registers regarding the social (un)acceptability of mosquito control. The originality of this case study is due to the fact that it reveals oppositions between protagonists carrying distinct interests, but also within the various group of actors, as well as individual dilemmas. This article is based on a long term sociological study initiated in 1995, and gathering a corpus of data collected through several research programs. Thus, the data used in this paper are derived from a selection of 261 semi-structured interviews and 1093 questionnaires coming from various work. First, the analysis focuses on the influence of the sociopolitical and economical changes on the space-time fluctuations of social (un)acceptability construction. Then, it shows how the social acceptability construction processes contribute to occult the peculiarly political question of the actors' responsibility. Finally, the internal contradictions faced by the protagonists of the social (un)acceptability construction, opposing the plural injunctions of a polycephalic public power and the contradictory desires of a polymorphic population, are highlighted.

Entrées d'index

Mots-clés : rapport environnement/santé, acceptabilité sociale, inacceptabilité sociale, sociologie critique, démoustication, lutte anti-vectorielle, Chikungunya, dengue, France

Keywords : relation between environment and health, social (un)acceptability, social unacceptability, critical sociology, mosquito control, vector control, Chikungunya, dengue fever, France